

LE BULLETIN

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



L'érito

par Coralie BÉNECH

UN AUTRE AVENIR POSSIBLE

Alors que les idées d'extrême droite se diffusent dans de nombreux pays, facilitées par les politiques libérales mises en œuvre, nous devons voir en l'élection de Zohran Mamdani un espoir possible. Dans un pays dirigé par un ultralibéral populaire, nationaliste, climatosceptique, un élan collectif a émergé à New York pour faire face et déjouer le fatalisme.

Dans cette période sombre de l'histoire où le monde peut basculer, se convaincre qu'un autre avenir est possible est essentiel. En cette période de débat sur le budget, le SNEP-FSU affirme que d'autres choix sont possibles pour financer les services publics, les retraites, la sécurité sociale... Cette démonstration a été faite et il n'a jamais été autant question de justice fiscale. Lorsque la taxe Zucman a été débattue, de nombreuses voix se sont élevées pour protéger les riches et les puissants, et ce sont les mêmes qui sont pour le doublement des franchises médicales, de l'allongement des durées de cotisation ou encore pour les suppressions d'emplois qui toucheront en premier lieu les malades, les précaires, les femmes. La question de la justice fiscale fait son chemin et il faut continuer de convaincre en ce sens. Les questions budgétaires révèlent les différentes visions de la société, ce ne doit plus être un débat d'initié, il ne doit plus être question de dette mais d'investissement et les recettes possibles doivent être débattues.

La CGT, FSU et Solidaires appellent à une journée de grève et de manifestations le 2 décembre afin de continuer de peser dans le rapport de forces. La suspension de la réforme des retraites doit être vue comme le fruit de nos mobilisations, même si celle-ci n'est en réalité qu'un décalage alors que nous en demandons l'abrogation. Chaque journée d'action est une étape importante dans la construction d'un mouvement sur le long terme pour plus de justice fiscale, sociale et environnementale et donc plus et mieux de services publics. ■

Édito écrit le 13 novembre 2025

Du 17/11 au 31/01

**L'OBSERVATOIRE DE L'EPS,
À VOUS LA PAROLE**

ACTION

Se mobiliser pour les services publics

Dans le contexte d'incertitudes budgétaires et face aux orientations austéritaires mises aux débats au sein de l'Assemblée nationale s'attaquant aux retraites, à la protection sociale, aux salaires, aux services publics dont celui de l'Éducation... la parole des agent·es doit être entendue et prise en compte. Compter sur la seule conférence sur le travail et les retraites risquerait d'augmenter l'amertume d'un énième dispositif, sans effet pour les conditions de travail et l'accès à une retraite pleine et entière. Nous devons reprendre la main et éléver le rapport de force. Pour porter nos exigences d'un budget 2026 qui prenne en compte les aspirations de nos concitoyen·nes, qui mettent au centre les services publics,

nos conditions d'exercice, nos salaires... la CGT, la FSU et Solidaires appellent à une grande journée de grève et de manifestations le 2 décembre. « Contre l'austérité et pour nos salaires » sera le leitmotiv de cette journée d'action.

Se battre pour un autre projet budgétaire et donc pour un autre projet de société que la seule continuation d'un libéralisme et ses impacts désastreux, c'est aussi se battre pour les droits de tous et toutes, pour plus de justice sociale et fiscale, pour plus de paix. Ce budget doit être aussi l'occasion de changer la donne et d'accorder les moyens nécessaires aux services publics et aux associations qui luttent contre les violences faites aux femmes. C'est une urgence politique et sociale. Les mobilisa-

tions des 22 et 25 novembre contre les violences faites aux femmes participent de cet objectif et doivent nourrir les rassemblements du 2 décembre.

Parallèlement et en complément, le SNEP-FSU agit pour la défense et la promotion du service public d'Éducation, celle de l'EPS et de ses enseignant·es. À cet effet, le SNEP-FSU lance la 6ème édition de la « Semaine de l'EPS » du 17 au 21 novembre 2025 et appelle à un renforcement de l'EPS de la maternelle à l'université. Cela nécessite un budget de l'État à la hauteur (recrutement, formation, horaires, plan d'investissement/rénovation des équipements...), ainsi que le renforcement des budgets des collectivités territoriales, principales financeuses des équipements

sportifs et contributrices du sport scolaire.

L'ensemble de ces mobilisations que nous vous appelons à investir massivement constitue une étape indispensable pour appeler nos élu·es à la raison et faire entendre nos revendications. Ces mobilisations en appelleraient probablement d'autres pour faire évoluer les politiques vers plus de prise en compte de la réalité quotidienne des Français·es, loin des recherches de profits portées par une extrême minorité d'entre eux/elles.

Tous et toutes dans les grèves et manifestations pour un autre avenir ! ■

ADHÉSION

HEP TOI, DIS-MOI...

par Émilie DUCRET

As-tu pensé à renouveler ton adhésion ? En cette année de congrès, pour que ta voix compte, pour voter, pour participer aux congrès, tu dois être à jour de ta cotisation.

Le plus simple c'est de choisir le paiement par prélèvement automatique :

Pour toi : plus d'oubli.

Pour nous : moins de travail militant.

En mai, un courrier te demandera si tu souhaites poursuivre l'aventure pour l'année suivante.

Flashe dès maintenant, l'équipe t'attend !



Tu es déjà syndiqué·e ? Propose l'adhésion dans ton équipe EPS.



RETRAITÉ·ES

Pas de résignation

Par Roland ROUZEAU & Thierry CHAUDIER

Dans la préparation des budgets (PLF et PLFSS) les recherches « d'économies » ciblent fortement les retraité·es. Pensions, fiscalité, dépenses de santé, autonomie/dépendance, tout est bon pour les ponctionner. Le recul des Services Publics, notamment celui de la santé, les atteint durement. C'est pourquoi, à l'appel de 8 organisations syndicales et associations⁽¹⁾, le 6 novembre a été une journée d'actions sur tout le territoire.

Plus d'une centaine de rassemblements et/ou manifestations ont eu lieu dans plus de 80 départements, ainsi que des délégations en préfectures ou sous-préfectures, des courriers aux parlementaires, des articles ou interview dans la presse régionale.

Dans le débat parlementaire en cours, certaines mesures négatives (blocage des pensions, ponctions fiscales supplémentaires) ont été pour l'instant abandonnées ou réduites par l'Assemblée Nationale. Mais rien n'est assuré : les budgets doivent encore être soumis au Sénat, qui risque de remettre en cause ces avancées, puis revenir devant l'Assemblée ou être mis en œuvre par décrets.

Les retraité·es ne se résignent pas. Des avancées de leurs revendications ont déjà été obtenues, même si elles sont fragiles. Elles doivent être consolidées et d'autres sont encore possibles. C'est pourquoi ils et elles seront encore présent·es, avec les actifs et actives le 2 décembre. ■

(1) CGT, CFDT, CFE-CGC, Solidaires, FSU, FGR, LSR, Ensemble

Hommage à nos camarades

Syvie AURIAULT, trésorière du SNEP-FSU Dordogne, du SNEP-FSU Bordeaux, commissaire paritaire académique pendant 20 ans, nous a quitté·es le 16 octobre 2025. Camarade de tous les combats pour notre métier, la justice, l'accompagnement des collègues, elle a su nourrir le collectif par son humanité, sa créativité et sa grande générosité. En retraite depuis 3 ans, elle a su maintenir le lien et son engagement au SNEP-FSU. C'est avec fierté que nous évoquons sa mémoire et poursuivons les combats engagés avec elle. ■

Nous avons appris avec tristesse le décès d'Alain BARBOT. Compagnon de route du SNEP, il a été enseignant d'EPS dans la région parisienne avant d'avoir un poste à l'UFR STAPS d'Aix-Marseille. Agrégé dès la première session de l'agrégation interne en 89, il est connu pour ses travaux de didactique sur les « sports de combat de préhension », sujet sur lequel il travaille avec J. Badreau dans les années 90. Il passe sa thèse en 96 sous la direction de D. Bouthier et S. Johsua : approche technologique des phénomènes d'enseignement du judo en éducation physique et sportive. Il obtient un poste de maître de conférences à l'IUFM de Marseille où il prépare les étudiant·es au CAPEPS jusqu'à sa retraite. ■

BUDGET 2026

La grande inconnue

par Benoît HUBERT

Le SNEP-FSU appelle à se mobiliser le 2 décembre pour gagner un budget de justice sociale, fiscale et environnementale.

Le vote sur les recettes du projet de loi de finances n'a pu avoir lieu à l'Assemblée nationale faute de temps et face à la nécessité d'entretenir les débats sur le projet de loi de finances de la sécurité sociale. L'examen du texte reprendra mi-novembre avant un vote puis un renvoi vers le Sénat qui, du fait de sa composition, fait courir de grands risques de durcissements. Si les député·es ne parvenaient pas à un accord, c'est sur la base du projet gouvernemental que se feraient les discussions du Sénat, faisant courir le risque d'une plus grande austérité qui touchera l'ensemble de la population et plus particulièrement les classes sociales les moins aisées. Suppression de niches fiscales dont la suppression de l'exemption d'impôt sur les indemnités journalières pour affection longue durée, ou la réduction d'impôt pour frais de scolarité dans le secondaire et le supérieur, gel des prestations sociales comme les allocations

familiales, gel des salaires de la Fonction publique, gel des prestations sociales, fin de l'indexation des retraites sur l'inflation, sous indexation des pensions de 0,4 point par rapport à l'inflation, doublement du plafond des franchises médicales annuelles payées par les assuré·es... Pour le PLFSS, le gouvernement envisage 7,1 milliards d'économie pour la santé et protection sociale.

Si des amendements pour des mesures de justice fiscale ont pu être adoptés lors des discussions sur les recettes, le global n'ayant pu être adopté, tout est remis en cause dans les débats qui s'ouvrent au Sénat. Dans le même temps, la représentation nationale a adopté la suspension de la réforme des retraites qui, en fait de suspension, n'est qu'un décalage dans le temps de l'application de cette réforme jusqu'à la prochaine présidentielle. La réforme s'applique donc toujours mais avec le décalage de quelques mois qui bénéficieront sous certaines

POSTES AUX CONCOURS

Vers un « plan social » en EPS et pour les étudiant·es STAPS ?

par Alain DE CARLO

Le Projet de Loi de Finances (PLF) prévoit 4 018 suppressions d'emplois d'enseignant·es (1 645 pour le 2nd degré). L'argument avancé par le gouvernement de « baisse démographique » est réel - prévision de 220 000 élèves en moins dans le 2nd degré d'ici à 2029 -, mais n'explique pas pourquoi durant la « hausse démographique » (+ 200 000 élèves dans le 2nd degré depuis 2007), 32 430 emplois ont été supprimés ! C'est ainsi que la France conservera sa place de championne d'Europe du nombre d'élèves par classe...

Par ailleurs, la contre-réforme de la formation se met en place avec un double concours en 2026 et

2027 (Licence 3 et Master 2). En 2028, seul restera le concours en L3. Pour les lauréat·es du concours L3, l'année de master 1 se fera en INSPÉ en tant qu'élève fonctionnaire (12 semaines de stage, 1 400 euros nets/mois), l'année de master 2 se fera en tant que fonctionnaire stagiaire (mi-temps en responsabilité, 1 800 euros nets/mois).

Sous réserve d'adoption du PLF 2026, le ministère a communiqué, les postes aux concours. Les 645 postes ouverts au CAPEPS M2 sont inférieurs à 2025 (670). Cela est insuffisant pour assurer l'EPS sur tout le territoire !

Un autre problème : certains INSPÉ ont annoncé réserver le



conditions aux personnes nées en 1964 et premier trimestre de 1965. S'il s'agit là d'un premier pas à mettre au crédit des mobilisations, ce n'est en rien l'abrogation que nous réclamons toujours et qu'il nous faudra gagner en continuant à nous mobiliser fortement. Par ailleurs, cet article suspendant la réforme doit être examiné prochainement au Sénat qui est favorable au recul de l'âge légal de départ à 64 ans. D'ores et déjà, les sénateurs de droite ont prévu de s'opposer vigoureusement à ce qu'a voté l'Assemblée. « Le Sénat rétablira la réforme des retraites. », a prévenu le président Les Républicains du Sénat. On se dirigerait donc vers une Commission Mixte Paritaire dont l'accord final est plus qu'hypothétique. C'est le cas pour cette suspension comme pour l'ensemble des projets de loi de finances et pourrait aboutir à deux perspectives : la dissolution ou l'application budgétaire par ordonnances.

Il n'y a donc aucune visibilité sur ces projets budgétaires mais une chose reste certaine, il nous faut agir pour faire entendre nos revendications et nos exigences pour plus de justice sociale et fiscale, pour les services publics, pour nos salaires et pour nos métiers. Nous ne pouvons laisser le soin à d'autres de décider de notre avenir sans rien en dire. La journée de mobilisation, de grève et de manifestations du 2 décembre 2025 est, à cet effet, d'une extrême importance ! ■

master aux seul·es lauréat·es du concours L3, fermant ainsi les débouchés pour les non lauréat·es (Rennes, Crêteil, Versailles, Lille, Caen, Nancy-Metz, Grenoble...). Si d'autres INSPÉ décident d'accueillir les non-lauréat·es, les capacités d'accueil seront faibles au vue de la situation budgétaire des universités (2/3 sont en déficit !). En creux, les formations privées vont se régaler.

Par ailleurs, le nombre de places au concours L3 de 2026, soit 478 titulaires dans le meilleur des cas à la rentrée 2028, est largement insuffisant au regard des besoins et laisse craindre un « plan social » à terme en EPS.

Le besoin de recrutement est massif, dans un contexte d'augmentation des départs en retraite pour les enseignant·es (DARES) et nous n'accepterons aucune baisse des postes aux concours.

Pour le SNEP-FSU, il faut, dès 2026, 1 500 postes au concours M2 et 1 500 postes au concours L3.

Nous appelons la profession et les étudiant·e STAPS à se mobiliser durant la période budgétaire en interpellant les parlementaires, en se mettant en grève le 02/12 pour l'avenir de l'EPS et des STAPS. ■

RETRAITES

Suspension de la réforme de 2023

par Sébastien BEORCHIA

Un premier pas mais tout reste à faire.

Le 16 mars 2023 Elisabeth Borne déclenche le 49.3 pour faire passer en force la réforme des retraites. Il n'y avait à l'époque, selon le discours gouvernemental, pas d'autres alternatives possibles, alors qu'une mobilisation massive des salariés portée par une intersyndicale unie s'opposait à la réforme voulue par le gouvernement. Depuis, la question des retraites est au cœur des débats politiques et s'invite à chaque étude des projets de budget de la sécurité sociale. Une majorité des français·es continue d'être opposée au report de l'âge légal de la retraite.

Devant cette situation, le premier ministre a été contraint d'annoncer la suspension de la

réforme des retraites jusqu'aux prochaines élections présidentielles. C'est un premier pas, mais la réforme des retraites s'appliquera tout de même, certes avec un décalage. Décalage qui aura pour effet de permettre un départ trois mois plus tôt aux personnes nées entre 1964 et 1968. Les générations de 1964 et 1965 pourront atteindre le taux plein un trimestre plus tôt. Ce n'est pas rien pour ces collègues, mais la logique de la réforme n'est en rien remise en cause.

Par ailleurs, les modalités de financement de la suspension sont inacceptables. Le gouvernement propose en effet de faire porter le coût de la « suspension » de la réforme d'une part sur les retraité·es, dont

SORTONS ENFIN DE L'IMPASSE !



ABROGEONS LA RÉFORME DES RETRAITES DE 2023 !

les pensions seraient encore davantage sous indexées par rapport à l'inflation, et d'autre part sur les organismes complémentaires d'assurance-maladie, qui vont répercuter le surcoût sur leurs adhérent·es.

À l'heure où s'ouvrent les discussions autour du budget de la sécurité sociale, au

parlement, tout reste à faire. Car c'est bien l'abrogation de la réforme de 2023 que portent dans un premier temps le SNEP et la FSU pour ensuite exiger un retour d'un âge légal à 60 ans à taux plein. ■

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Affiliation et mise en œuvre de la réforme

par Sébastien BEORCHIA

Le SNEP et la FSU n'ont eu de cesse de rappeler qu'ils ne voulaient pas de cette réforme qui s'inscrit dans la continuité de la loi de la transformation de la fonction publique de 2019 et qui a été actée par ordonnance en 2021.

Cette dernière a eu pour effet, notamment, de séparer la complémentaire santé (remboursement des soins) de la prévoyance (maintien des revenus en cas d'arrêt prolongé).

Nous en sommes désormais au processus d'affiliation au contrat collectif en santé obligatoire (sauf dérogations) depuis le 8 octobre par zone de vacances. Le SNEP et la FSU se sont engagés, de façon combative, dans les accords, pour préserver au mieux l'intérêt des agent·es face aux déremboursements successifs de la sécurité sociale qui se multiplient en santé contraignant à adhérer à une complémentaire santé.

De fait, la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire (PSC) sera effective à la fois sur son versant santé, mais aussi prévoyance (adhésion facultative), à partir du premier mai 2026.

Face à la complexité de cette réforme et aux enjeux qu'elle revêt pour la profession, le SNEP-FSU organise des webinaires pour informer la profession et met à disposition des outils d'analyse

sur son site. Enjeux majeurs pour une profession dont la spécificité d'exercice du métier a un impact régulièrement démontré sur sa santé.

Pour venir simplifier les choses, chacun·e d'entre nous a reçu, ces derniers temps, un courrier de la MGEN l'invitant à créer un espace Ameli. Pour rappel, Ameli est l'espace santé de la sécurité sociale du régime général. Il est cependant incontournable de procéder à cette opération technique, en vue, notamment, de permettre les futures opérations d'affiliation lors du renouvellement (dans six ans) de l'opérateur choisi par le ministère suite à un nouvel appel d'offre prévu dans les accords PSC.

Cette réforme, ainsi que sa mise en œuvre, démontrent le caractère complexe, coûteux et intenable d'un système à deux étages (régime obligatoire de la sécurité sociale/complémentaire santé) et valide le mandat universel du 100 % sécu en santé, porté par le SNEP et la FSU, seul à même de répondre aux exigences de justice sociale. ■

BUDGET

À l'offensive pour exiger des moyens pour l'EPS et l'École !

par Alain DE CARLO

Les CA vont se réunir en novembre pour délibérer sur le budget des EPLE en 2026. Un projet de budget qui comprend des recettes et des dépenses sera présenté par le·la chef·fe d'établissement (CE).

A lors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide (les 500 familles les plus riches possèdent 1 218 milliard - Mds- d'euros), dans le Projet de Loi de Finances 2026, les collectivités territoriales (CT) voient leur Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) baisser. Il est prévu au moins 4,7 Mds de moins pour les CT, alors que leur DGF a déjà baissé de 25 % depuis 2013 ! Par ailleurs, la réduction du

« Fonds vert » dédié aux projets d'adaptation au changement climatique a diminué de 74 % en 3 ans (voir kit budget sur le site) et repoussera l'urgence de la rénovation thermique du bâti scolaire et des installations sportives. C'est irresponsable dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie et au vu de l'urgence climatique.

Pour augmenter le rapport de force dans le but d'obtenir les moyens nécessaires à une EPS

de qualité dans chaque EPLE et améliorer le PLF 2026, le SNEP-FSU met à disposition un « Kit Budget » à utiliser sans modération :

- Analyses chiffrées sur les évolutions.
- Proposition de déclaration en CA.
- Projet de vœu.
- Infos et textes réglementaires pour obtenir une subvention de l'EPLE pour l'AS.
- Rappel de l'inflation sur les 20 dernières années pour calculer l'évolution de vos budgets.
- Calculateur pour faire émerger les besoins...

Il est indispensable d'exiger d'avoir les documents préparatoires au moins 8 jours avant le CA, pour faire respecter la démocratie et analyser les propositions de l'administration, notamment au regard de l'inflation.

Nous vous appelons à :

- Préparer vos besoins pour l'EPS (matériel, transport...) et les faire remonter au CA.
- Réunir une Heure Mensuelle d'Information Syndicale préparatoire au CA.
- Créer des alliances avec les parents pour s'opposer et voter contre tout budget qui ne répond pas aux besoins pour 2026 et/ou entraîne des régressions pour l'École, l'EPS ou le sport scolaire.

À l'offensive sur les budgets pour exiger une EPS et une École de qualité ! Tenez informée votre section syndicale départementale des luttes que vous menez. ■



CONGRÈS GUIDEL 2026 :



JEUNESSE

Pour une politique jeunesse ambitieuse

par Catherine DE NADAI

La jeunesse française, de l'enfance à l'entrée dans la vie adulte, est aujourd'hui au cœur des préoccupations.

Dès l'école primaire, les inégalités sociales et territoriales se creusent : l'accès au sport et aux loisirs reste profondément inégal. Si plus de 60 % des enfants issus de milieux favorisés pratiquent un sport encadré, ils/elles ne sont que 40 % dans les familles populaires⁽¹⁾. Selon l'observatoire des inégalités, un enfant ou adolescent sur trois ne part pas en vacances chaque année ; un marqueur majeur de la fracture sociale, car les vacances sont aussi un espace d'apprentissage, de découverte, d'autonomie et de construction collective. Ce chiffre atteint 50 % dans les familles les plus modestes.

À l'adolescence et au début de l'âge adulte, ces inégalités se renforcent. Près de la moitié des jeunes ne pratiquent pas l'activité physique minimale recommandée⁽¹⁾ et un collégien sur quatre n'a pas accès à une association sportive scolaire faute d'infrastructures disponibles ou pour des problématiques de transport. À l'âge où l'on devrait construire son avenir, 22 % des 18-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté tandis que 1,5 million sont ni en emploi, ni en études, ni en formation. L'accès à l'autonomie réelle se tarde : l'âge moyen du premier emploi stable dépasse désormais 27 ans⁽²⁾, et moins de 20 % des moins de 25 ans disposent d'un logement autonome⁽³⁾. Les crises sociale, écologique et démocratique nourrissent une inquiétude palpable : 60 % des jeunes se déclarent

inquiets face à leur avenir⁽⁴⁾ (ce pourcentage ne fait pas consensus dans les études).

Historiquement, la politique publique de la jeunesse portée par le ministère Jeunesse et Sports s'est construite sur une ambition forte : émanciper la jeunesse par le sport, les loisirs éducatifs, la culture, les vacances collectives et l'éducation populaire. Depuis 20 ans, ses missions sont fragilisées, les politiques publiques sont morcelées et recentrées sur des dispositifs individualisés, centrés sur l'employabilité plutôt que sur les droits universels. Les multiples réorganisations ont brouillé les priorités, tandis que les logiques de concurrence engendrées par la logique des appels à projets ont affaibli le tissu associatif.

Pourtant, la jeunesse ne renonce pas. Elle innove, s'implique, revendique : plus de 80 % des 18-24 ans⁽⁵⁾ ont pris part à des actions collectives pour l'environnement, la solidarité, les droits sociaux, la lutte contre les discriminations. Les enfants, les adolescent·es et les jeunes adultes ont besoin d'espaces collectifs pour se construire ensemble, débattre, expérimenter et transformer le monde.

Dans ce contexte, le rôle historique de jeunesse et sports doit être pleinement réaffirmé. ■

(1) sports.gouv.fr

(2) Alternatives-economiques.fr

(3) Observatoire de la jeunesse, injep

(4) Fabriquespinosa.org « (re)donner et faire confiance à la jeunesse » - mai 2024

(5) Baromètre de l'engagement citoyen et solidaire - nov 2022

ÉGALITÉ

L'égalité salariale et sociétale, un combat quotidien

par Sébastien BEORCHIA

Depuis le lundi 11 novembre les femmes ne sont plus rémunérées pour le travail qu'elles font.

Dans notre champ, même si les courbes des écarts de rémunération femme/homme s'infléchissent, les femmes fonctionnaires sont payées chaque mois en moyenne 442 euros brut de moins que les hommes, soit un écart de 10,6 %. Leurs pensions sont en moyenne à hauteur de 80 % de celles des hommes alors que le gouvernement envisage de revenir, pour le secteur privé, sur les majorations de trimestres pour enfants en direction des femmes.

Les violences en direction des femmes et l'impunité des agresseurs persistent 8 ans après l'élection d'Emmanuel Macron en plein #MeToo. La plupart du

temps, encore, les victimes ne sont pas crues et les plaintes classées sans suite. Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout, et tout le temps dans nos espaces familiaux, publics et sur nos lieux de travail. En 2024, en France c'est encore plus d'un féminicide tous les trois jours.

Pourtant, les budgets en direction de associations féministes, qui apportent aide aux femmes victimes de violence, sont gelés voire en baisse. Il est plus qu'urgent que le gouvernement tienne ses engagements et qu'une loi-cadre intégrale contre les violences faites aux femmes assortie d'un investissement conséquent soit votée.



La journée du 25 novembre, de lutte contre les violences à l'encontre des femmes, est un moment fort et revendicatif où les femmes s'unissent dans le monde entier, pour exiger un monde en paix, débarrassé de toutes les violences sexistes et sexuelles envers les femmes et envers les mineur·es victimes de violences sexuelles. Cette journée revêt une dimension particulière dans un contexte de montée de l'extrême droite en Europe et dans le monde.

Le SNEP-FSU est engagé partout et au quotidien pour une égalité femme/homme sans condition, tant au niveau salarial que sociétal. Nous avons tous et toutes à y gagner. ■

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Un enjeu d'avenir

par Coralie BÉNECH

Tous les voyants sont au rouge : il ne manque plus grand-chose pour faire basculer définitivement la formation vers une simple courroie de transmission des réformes et de la bonne parole ministérielle.

Cette volonté se retrouve dans la formation initiale et continue et a, comme objectif, de transformer les enseignant·es fonctionnaires concepteur·rices en de simples applicateur·rices. Tous les ingrédients sont là :

- modification des contenus de formation avec plus de modules de formation transversale ou d'application des programmes que d'approfondissement des APSA,
- suppression des espaces de discussion entre pairs en multipliant les formations en distanciel,
- mainmise des chef·fez d'établissement sur l'accès à nos formations,
- transformation de la formation initiale réduisant le

volume et les contenus de formation,

- déconnexion de certaines formations (égalité, valeurs de la république) des contenus d'enseignement.

Plus nous maîtrisons ce que nous enseignons, plus nous sommes en capacité de faire réussir nos élèves, en proposant des solutions de régulations adaptées aux problèmes rencontrés. Moins nous aurons accès à des formations spécifiques concernant les APSA, moins nous serons en capacité de faire réussir les élèves et d'argumenter pour défendre nos idées et moins nous nous trouverons légitimes à revendiquer, y compris pour nos salaires. Cette logique-là, le gouvernement l'a bien comprise que ce soit pour les enseignant·es comme

pour les élèves, il est plus facile d'avoir à sa disposition des enseignant·es qui appliquent des programmes sans pouvoir contre-argumenter, et de maintenir une élite parmi les élèves issus de milieux favorisés et une formation de base pour ceux des milieux défavorisés.

La dernière réforme de la formation initiale, sous couvert de favoriser l'attractivité du métier va surtout considérablement restreindre le volume de celle-ci. En plaçant le concours l'année de L3, le ministère réduit de 2 ans la formation avant concours, jamais celui-ci n'aura été placé aussi tôt dans un cursus. Le SNEP-FSU n'est pas opposé à des pré-recrutements dès la L3 mais ceux-ci doivent se faire sans que ces lauréat·es soient en responsabilité de classe et que les 2 années de master servent à parfaire leur formation, ce qui n'est pas le cas de cette réforme.

Alors que la licence STAPS éducation et motricité était une filière de qualité et reconnue qui préparait de manière complète les étudiant·es se destinant au métier d'enseignant·e, le ministère a préféré un modèle descendant réduisant l'accès aux savoirs complexes.

Le sujet de la formation est un sujet politique qui pose la question du statut du fonctionnaire. ■

DES QUESTIONS EN DÉBAT

EXTRÊME DROITE

Le RN, réactionnaire, libéral et antiféministe !

par Polo LEMONNIER

Le débat budgétaire 2026 ne laisse aucun doute sur l'orientation libérale de ce parti politique qui pourtant s'évertue à faire croire qu'il est le grand défenseur des classes populaires.

Le RN entretient et aggrave les inégalités

Le groupe parlementaire aura voté unanimement contre tous les amendements qui entendaient s'attaquer « un peu » à la caste des 1 800 familles les plus riches de France et les grandes entreprises perfusées par l'argent public. Le partage des richesses n'est pas dans son logiciel économique, le maintien des priviléges d'une minorité prévaut alors que la pauvreté gagne chaque jour du terrain. La misère ayant pour effet direct la montée des idées d'extrême droite, il a tout intérêt à faire perdurer le système libéral. Le RN a en revanche déposé des amendements qui s'attaquent directement aux associations qui développent

leur activité autour des enjeux de solidarité, notamment pour les migrant·es et l'hébergement d'urgence, mais aussi contre les associations écologistes alors que 7 des 9 limites climatiques sont atteintes à ce jour et qu'il y a urgence à agir.

Le RN contre les droits des femmes

Le RN vient par ailleurs de s'illustrer en votant contre l'introduction de la notion de « consentement libre et éclairé, spécifique, préalable et révocable » dans la définition pénale du viol et des agressions sexuelles. Le RN a voté comme un « seul homme », en tentant de justifier ce vote en précisant que « avec ce texte,

l'amour devient un formulaire. Nous glissons vers une sexualité froide. L'avenir que vous préparez aux jeunes, c'est le soupçon permanent » dit Sophie Blanc, députée RN. Les victimes de violences sexistes et sexuelles apprécieront encore une fois le positionnement de ce parti ouvertement masculiniste et patriarcal, pour qui le rôle de la femme est avant tout celui d'être mère au foyer, servile et soumise à son mari. La manœuvre de leur vote à l'occasion de la constitutionnalisation de l'IVG ne saurait cacher la profondeur de la pensée et des valeurs antiféministes que ce parti porte.

Qu'on se le dise le RN est et restera l'ennemi du monde du travail et des femmes. Il revient donc à chacun et chacune de répandre largement ce que porte réellement le RN, démasquons la supercherie qu'il représente, c'est cela aussi que de lutter contre l'extrême droite. ■

ÉDUC

Liberté pédagogique : nouvelle gestion des inégalités à l'École

par Éric DONATE

Attaquer les services publics, déoyer le sens d'« Éducation Nationale » est une politique publique difficile à assumer. Il s'agit donc, pour faire accepter l'inacceptable, de faire passer des vessies pour des lanternes. Ici intervient la communication. À défaut de construire un horizon enchanteur, les néolibéraux manipulent les mots pour laisser entendre qu'ils le font... et que si cela ne fonctionne pas, c'est de notre faute !

Faut-il voir dans les référentiels bacs qui suppriment toute exigence commune et qui renvoient à l'échelle de l'établissement la définition des attendus, la fin d'un projet commun et égalitaire ? Non, bien-sûr que non ! Il faut y voir la reconnaissance de la valeur des enseignant·es, de leur professionnalisme, de leur connaissance de leurs élèves et dès lors de leur grande compétence à exercer leur liberté pédagogique. Le mot est posé !

Faut-il comprendre que ces orientations permettent de minorer la question des moyens différenciés en fonction des caractéristiques des établissements ? Non bien sûr que non ! Il faut arbitrer la répartition des moyens pénuriques existants pour piloter le fonctionnement des EPLE : bienvenue dans le monde merveilleux de l'autonomie des établissements.

Avec la liberté pédagogique et l'autonomie des établissements, les questions pédagogiques deviennent un nouveau terrain de déploiement du new management public, au détriment des enseignant·es et des élèves, tout en prétendant être à leur service !

Vous pensez que la liberté pédagogique consistait, en référence à des programmes nationaux qui fixent les savoirs que tous et toutes les élèves d'une classe d'âge doivent acquérir, à vous appuyer sur votre professionnalité pour construire le chemin d'accès le plus pertinent à ce savoir pour

vos élèves ? Et bien désormais, la liberté pédagogique consiste en définir vous-même ce qu'il vous semble opportun que vos élèves apprennent ! Imagine-t-on l'enseignant·e de mathématiques faire avec telle classe Thalès, avec telle autre les multiplications ? C'est pourtant ce qu'il nous est proposé de faire en EPS puisque désormais seules les compétences très générales sont déterminées et chaque enseignant·e doit fixer les savoirs des APSA... ■

La liberté pédagogique cache un transfert de responsabilité. Chaque enseignant·e, décisionnaire quant aux savoirs à transmettre, est responsable du niveau atteint par ses élèves, et de leurs échecs éventuels. Culpabilisant pour la profession dont le mal-être au travail grandit, mais pratique pour le législateur qui se dédouane des effets de sa politique de coupe des investissements publics... ■

ÉQUIPEMENTS

Rénover, repenser, partager : quel avenir pour nos équipements sportifs ?

par Sylvain QUIRION

Les équipements sportifs sont les véritables salles de classe de l'EPS.

Le SNEP-FSU alerte sur les situations où la discipline est empêchée ou appauvrie faute d'installations proches, variées et adaptées. Les inégalités territoriales restent fortes, car le nombre et la qualité des équipements dépendent largement des moyens des collectivités locales.

Entre 2021 et 2025, les équipements sportifs ont traversé une période de fortes tensions. Après les fermetures liées à la pandémie, la crise énergétique a fait grimper les coûts et laissé de nombreux gymnases non chauffés. La rénovation énergétique et fonctionnelle des installations reste largement ignorée, alors qu'elle conditionne la qualité de la pratique. À l'approche des JOP 2024, la réponse gouvernementale a été les 2 plans « 5 000 équipements de proximité » : citystades, plateaux de fitness. Ces structures souvent exiguës sont dépourvues de vestiaires, d'eau ou d'éclairage et fréquentées surtout par un public déjà sportif masculin. Derrière le vernis de la « proximité », elles reproduisent les inégalités plutôt qu'elles ne les corrigent. Plus récemment, l'ouverture des équipements scolaires aux associations est présentée comme la solution miracle. Mais elle se heurte à de nombreuses difficultés pratiques : qui gère l'ouverture,

le jardinage, l'entretien le week-end ? Pour les bâtiments anciens, la mesure devient difficilement applicable et ne résout pas le manque criant d'installations adaptées.

Le secteur Équipements, a mené un travail de fond pour proposer une autre vision : rénovation écologique (qualité environnementale), amélioration des conditions de pratique (qualité d'usage), veille mensuelle, publications de référentiels (RÉSET, RESET l'essentiel) et lancement du Gymnase Score qui a révélé l'ampleur des inégalités. La vision du SNEP-FSU est reconnue et valorisée à travers divers partenariats (ANDES, ANDIIS, Salon des maires, MEN). Le guide « Bâtir l'école », élaboré en collaboration, constitue une ressource institutionnelle intégrant en partie nos revendications dans les constructions scolaires neuves.

Le SNEP-FSU invite à ouvrir le débat : à quoi doivent ressembler les équipements sportifs du service public ? Pourquoi s'assurer de la qualité d'usage et de la qualité environnementale des équipements ?

Derrière la question technique des infrastructures se joue un enjeu politique majeur : celui des contenus de l'EPS, d'un sport vraiment démocratique, éducatif et durable. ■



SEMAINE DE L'EPS 2025

Soyez acteur·rices de l'événement !

par Alain DE CARLO & Bruno CREMONESI

Du 17 au 21 novembre se déroulera la 6^{ème} édition de la « Semaine de l'EPS ». Cet événement annuel met en avant la nécessité de renforcer l'EPS par de nombreux rassemblements professionnels, le contact d'alliances (parents d'élèves, fédérations sportives, élus...). L'édition 2025 « plus d'EPS, moins d'inégalités » permet à chaque syndiqué·e d'agir pour développer les revendications sur tous les territoires (municipales, diffusion du film, enquête « observatoire »).



Diffuser partout le besoin de « plus et mieux d'EPS » !

Le thème de cette année est celui de la lutte contre les inégalités : « Plus d'EPS pour moins d'inégalités ». Alors que les inégalités se creusent en France - le taux de pauvreté atteint 15,4 % - les inégalités d'accès à la culture sportive perdurent :

- Seulement 33,3 % des filles atteignent les recommandations d'activité physique, contre 50,7 % des garçons (ONAPS).
- Parmi les collégiennes, 22 % sont peu ou pas sportives, contre 14 % des garçons. (INJEP).
- Dans les foyers aux niveaux de revenus les plus élevés, 80 % des jeunes font du sport, tandis que dans les foyers moins favorisés, ils ne sont que 60 % (INSEP, 2019).

Renforcer l'EPS, discipline obligatoire pour tous et toutes, c'est agir contre les inégalités d'accès à la culture sportive et artistique, les inégalités de genre, territoriales, sociales...

Durant la Semaine de l'EPS, le SNEP-FSU interpellera les parlementaires (hors Rassem-

blement National) pour proposer nos revendications (4 heures d'EPS, recrutements, installations sportives, épreuve au DNB, section ou option dans chaque établissement, unité d'enseignement obligatoire en licence), et agira pour faire diffuser des propositions locales dans la préparation des élections municipales 2026.

Ainsi, le SNEP-FSU a réalisé une plaquette pour faire « rayonner l'EPS dans chaque commune » et faire entrer les questions d'EPS et du sport dans la campagne des municipales. Le fonctionnement des écoles du 1er degré relève de la compétence des communes, c'est en ce sens que les propositions sont davantage centrées sur ce niveau d'enseignement. Mais les municipalités sont propriétaires de nombreuses installations sportives utilisées par les collèges, lycées, voire l'université : renforcer l'EPS dans les communes, c'est renforcer l'EPS pour tous et toutes.

Ainsi, sur tout le territoire, les militant·es sont appelé·es à prendre contacts avec les candidat·es aux municipales (hors RN). Les rencontres pourront s'échelonner jusqu'aux élections (15 et 22 mars 2026), mais ne tardez pas. Chaque syndiqué·e peut participer : n'hésitez pas à vous engager. Vous trouverez les plaquettes du SNEP-FSU sur le site, n'hésitez pas à prendre contact avec votre section départementale.

6 propositions sont mises en avant :

- 1.Une école = un gymnase écoresponsable.
- 2.Développer les cours d'école permettant de lier pratique sportive pour tous·tes et enjeux écologiques.

- 3.Tous et toutes nageurs et nageuses !
- 4.Développer la pratique du vélo.
- 5.Gratuité des transports pour le sport scolaire - USEP et UNSS.
- 6.Favoriser les séjours scolaires nature/stages APPN (à minima un par élève sur le cursus primaire).

Les propositions ne sont pas exhaustives et doivent permettre d'enclencher un débat sur l'importance du sport et d'une EPS culturelle pour réduire les inégalités et construire l'avenir et aller vers des propositions concrètes.

Bonne semaine de l'EPS 2025 ! ■



Observatoire de l'EPS : à vous la parole !

Nous lancerons une grande enquête auprès de la profession dès le 17/11. L'objectif est de mieux connaître l'EPS mise en œuvre, l'EPS rêvée, les contraintes professionnelles, le lien au métier et à l'engagement (sportif, syndical...) pour mieux revendiquer. Cet observatoire a pour fonction de se renouveler chaque année et permettre une analyse des évolutions. Nous appelons à un remplissage massif : syndiqué·es, non syndiqué·es, sympathisant·es du SNEP-FSU ou non. Faites remplir d'ici le 31/01/26 cet outil syndical et professionnel. Les résultats seront présentés au congrès national. ■



Lutter contre les inégalités filles-garçons : l'EPS à l'honneur dans un documentaire !

Le film « Laisse pas ton corps au vestiaire », coproduit par le SNEP-FSU et le Centre EPS et Société et réalisé par Françoise Davisse et Jean-Philippe Urbach montre comment l'EPS permet de lutter contre les inégalités de genre. De la maternelle au lycée, les pratiques des enseignant·es et équipes éducatives en rugby, danse, football et basket-ball sont autant d'apprentissages en acte de l'égalité pour les élèves.. Les analyses

et expressions des élèves font « chaud au cœur », la puissance d'une EPS et d'une École émancipatrice transpire tout au long du film. La sortie en salle est à relayer localement, notamment dans les cinémas arts et essais, le SNEP-FSU et le Centre EPS et Société peuvent se rendre disponibles pour animer un débat. Pour toute information, contactez : claire.pontais@snefpsu.net ■

RESPECT DES DROITS

Erreurs de salaire : ne pas tarder à réagir !

par Jean FAYEMENDY

À Mayotte et ailleurs, des collègues subissent retards de paiement et erreurs de rémunération. Le SNEP-FSU exige réparation immédiate et respect des droits.

AMayotte, des collègues (pour beaucoup contractuel·les) n'ont pas été payé·es pendant plus de 2 mois ; d'autres ont constaté des erreurs (pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros) sur leurs bulletins de paye. La rectrice, nommée début juin 2025, a reconnu des « dysfonctionnements » et... s'est excusée ! Que n'a-t-elle fait pour qu'il soit remédié à ce scandale dès qu'il a été révélé ? Comment peut-on accepter de telles défaillances, tout particulièrement quand on

est en situation de précarité ou qu'on est jeune prof ? Les collègues n'ont pas besoin d'excuses mais d'être rémunéré·es dans les délais et correctement ! D'autres académies sont concernées par des « erreurs » ou « oublis », notamment Créteil et Versailles.

Les dossiers dont nous avons connaissance (en augmentation sensible) mettent en évidence des erreurs et surtout des oubliés qui portent majoritairement sur les diverses indemnités (ISSR, ISS en lycée, heures d'enseignement suffisant pour acquérir les compétences nécessaires expliquent largement la situation.

La plupart des collègues nous sollicitent après avoir effectué moult démarches « amiables », sans résultat, auprès des services rectoraux et gestionnaires concerné·es. Ils expriment, au-delà d'un légitime mécontentement, leur incompréhension quant aux tergiversations, réponses dilatoires et silence de l'administration.

La suppression massive de postes dans les services administratifs entraînant une surcharge de travail de celles et ceux qui sont en poste, le turn-over dans les bureaux qui sont en première ligne dans le contact avec les collègues et le recrutement de contractuel·les qui ne disposent pas du temps de formation suffisant pour acquérir les compétences nécessaires expliquent largement la situation.



C'est dans ce contexte que les collègues syndiqué·es, avec notre aide, sont amené·es à former des recours gracieux dûment établis (contenu, pièces à fournir, preuve officielle de dépôt) qui obligent l'administration à répondre dans un délai de 2 mois. Si le rectorat rejette la requête – soit explicitement, soit implicitement (silence constaté à l'échéance des 2 mois) –, les collègues concerné·es devront – compte-tenu de la nouvelle réglementation – obligatoirement et immédiatement demander une médiation préalable obligatoire (MPO) avant de saisir le Tribunal administratif compétent. La MPO doit être réalisée dès que le refus est constaté et

impérativement dans le délai de 2 mois qui suit la date de constat dudit refus. La complexité de la procédure implique le strict respect des délais, sous peine de forclusion (déchéance des droits).

Nous invitons les collègues à être particulièrement attentif·ves à leurs bulletins de paye et – en cas de doutes ou d'erreurs constatées – à s'adresser sans délai aux responsables départementaux·ales ou académiques du SNEP-FSU pour qu'ils ou elles interviennent auprès des services compétents du rectorat et examinent avec le secteur Action juridique les suites à donner et l'aide à leur apporter. ■



25 NOVEMBRE

Hypocrisie dans la lutte contre les violences faites aux femmes !

par Coralie BÉNECH

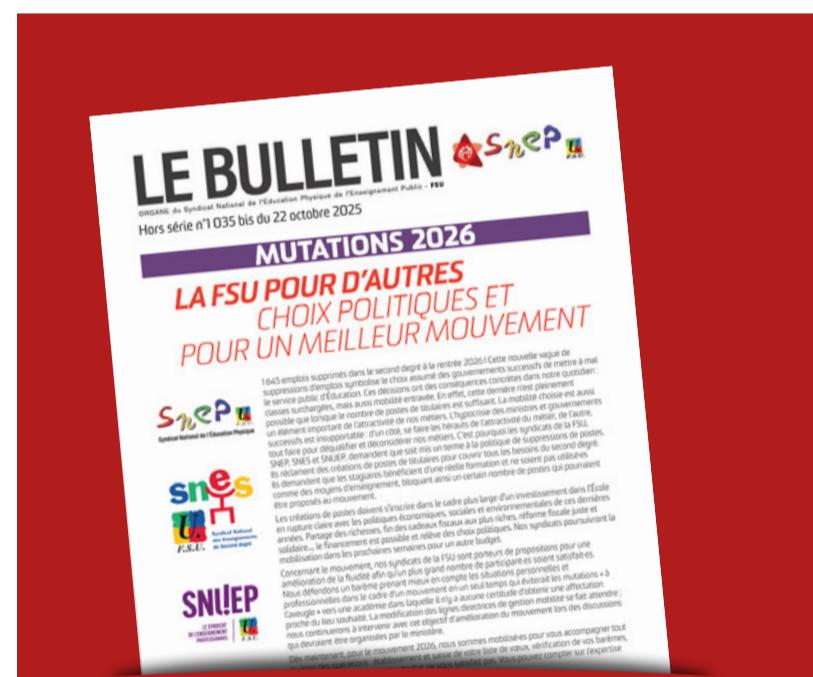
En France, l'injustice et les inégalités sociales s'amplifient derrière un budget public sexiste porté par les politiques d'austérité.

Quand l'État taille dans les services publics, ce sont les femmes qui trinquent doublement : en tant qu'agentes et en tant qu'usagères. Chaque fermeture de service public, chaque suppression de poste, chaque réforme dictée par la logique comptable fragilise toujours plus les femmes. Les coupes drastiques dans le budget pèsent lourdement aussi sur les associations féministes en première ligne pour protéger les femmes victimes de violences. Ce sont elles qui écoutent, hébergent,

accompagnent - pendant que l'État se désengage. Exiger un budget ambitieux qui permette aux services publics et aux associations de mener leurs missions en fonction des besoins n'est pas une option : c'est une urgence politique et sociale. Ces décisions budgétaires sont prises alors qu'en cette année 2025 date à date le nombre de féminicides a augmenté, que de nombreuses études viennent d'être publiées sur les réseaux de prostitution chez les très jeunes filles ainsi que sur la montée du masculinisme chez les jeunes hommes. ■

Nous ne pouvons qu'être en colère contre l'inaction gouvernementale. La lutte contre les violences faites aux femmes implique de se doter d'un plan global interministériel adossé à des moyens pour prévenir et traiter rigoureusement les violences sexistes et sexuelles. Dans ce cadre, les services publics - en particulier ceux de la santé, la justice, la police, l'éducation - doivent être renforcés et bénéficier d'un budget à la hauteur des enjeux que représente l'éradication de ces violences.

Les 22 et 25 novembre participons aux journées de mobilisation dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. ■



MOUVEMENT

Mutations Inter 2026

par Polo LEMONNIER

Alors que les règles du mouvement pour 2026 devaient être revues en profondeur, qu'un audit de l'inspection générale a été réalisé et dans lequel nous avons contribué, qu'une recherche a été diligentée... rien n'aura changé. Nous avons eu une seule réunion multilatérale dans laquelle nous avons rappelé nos exigences et propositions pour améliorer la fluidité de mouvement (créations de postes, mouvement national en un seul temps, équilibre du barème, retour des prérogatives des commissions paritaires...), la DGRH du ministère ne nous aura présenté que quelques pistes, qui pour certaines répondaient à nos

demanded mais pour d'autres s'avéreraient catastrophiques...

Le chantier est donc reporté alors que la question de la mobilité est une clé de l'attractivité du métier enseignant. En attendant, les équipes du SNEP-FSU sur tout le territoire sont à pied d'œuvre pour accompagner l'ensemble des collègues dans cette étape importante de la vie professionnelle et personnelle. Les syndiqué·es ont été destinataires du bulletin spécial Mutations Inter 2026. Des stages, des réunions, des outils et les équipes militantes sont à votre disposition pour formuler votre demande de façon éclairée. N'hésitez pas à les contacter. ■

JEUNESSE & SPORTS

Alerte auprès de la ministre Marina FERRARI

par Gwenaelle NATTER

Le CSA MJS du 06/11/25 a été boycotté, mais l'intersyndicale a rencontré la ministre J&S.

Dans un contexte marqué par de nouvelles attaques sur l'organisation et les missions des personnels J&S, l'intersyndicale s'est mobilisée pour alerter la ministre et contrer les projets délétères portés par les Préfets, l'Inspection Générale et certain·es responsables au sein du ministère. En effet, après avoir été chargée de faire des recommandations concernant l'adéquation entre les missions et les compétences dans les services J&S (cf. article bull 1035), l'Inspection Générale doit désormais travailler sur les conditions permettant le retour/transfert de tout ou partie des services J&S dans les préfectures !

La ministre a tenté de rassurer les personnels J&S sur leur avenir, indiquant qu'une nouvelle

réforme, moins de 5 ans après que J&S ait rejoint l'Éducation Nationale, n'était pas dans sa feuille de route, et que le fait d'avoir conservé un ministère de plein exercice devait nous rassurer sur les projets du gouvernement. Comme les syndicats J&S, elle souhaite conserver un ministère d'intervention et de missions, ajoutant le mot « engagement », affirmant que sa conviction personnelle est que les politiques Sport Jeunesse Vie Associative sont le socle des politiques publiques et de la vie en société, malgré le contexte budgétaire contraint.

Avec l'objectif de porter nos revendications au-delà du périmètre ministériel, le SNEP-FSU reste mobilisé au sein de l'intersyndicale J&S. ■



MAIF 200, avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. * Enquête en ligne YouGov France réalisée en février 2023 auprès de 500 professeurs, instituteurs ou enseignants en activité âgés de 18 ans et +

Enseigner aujourd'hui demande du courage. Et de l'assurance.

MAIF, assureur N°1 des enseignants*

Transmettre un savoir est une mission immense, encore plus dans une époque en crise. En tant qu'assureur historique des enseignants, nous vous accompagnons dans votre engagement en mettant à votre service des aides professionnelles, des outils pour la classe et bien sûr, des assurances dédiées.



INTERNATIONAL

No Kings, un mouvement qui prend de l'ampleur

par Polo LEMONNIER

Dépuis le retour de Donald Trump au pouvoir pour son deuxième mandat, il porte des attaques tous azimuts. À coup de décrets, il entend décider de tout, de tout régenter, tel un monarque avec comme seule boussole la puissance et la domination des États-Unis sur le reste du monde et ainsi donner corps à son slogan de campagne Make America Great Again. Climatosceptique convaincu, perfusé aux énergies fossiles, il retire les USA des accords de Paris, s'attaque à la recherche en interdisant tout ce qui a trait au climat et à la bifurcation écologique, ce qui impacte directement les

recherches à l'échelon mondial. Réactionnaire et anti LGBT, il s'attaque à toutes celles et tous ceux qui ne sont pas hétéronormé·es, stigmatisant ce qui ne relève pas de la doxa catholique intégriste qu'il soutient, c'est la remise en cause du droit à l'IVG. Raciste et suprémaciste, il s'attaque aux migrant·es, aux citoyens et citoyennes qui ont pourtant formé le melting-pot qui construit l'Amérique depuis sa création, les latino·as, les noir·es... sont ainsi désigné·es comme les responsables de bien des maux et sont victimes de sa politique et du développement du ICE, la puissante agence contre l'immigration et des douanes. C'est aussi sa politique extérieure qui

soutient fermement Israël, fait de l'ingérence ici ou là, impose des règles douanières ineptes... Seule compte la grandeur des États-Unis. Après le choc de sa réélection qui a mis KO une large partie de la population, la riposte s'organise et grandit partout dans le pays donnant lieu à des manifestations monstrues, rassemblant des millions d'américains et d'américaines avec comme slogan « No Kings ! » face à l'attaque sans précédent contre la liberté que constitue ce pouvoir autoritaire. Des citoyen·nes s'opposent aux interventions des membres de ICE pour empêcher des arrestations dans la rue. Même si la situation est très inquiétante, des



espoirs sont cependant permis lorsqu'à New-York plus grande ville du pays, le jeune candidat de l'aile gauche du parti démocrate Zohran Mamdani, issu de l'immigration, vient de devenir le premier édile. Là-bas comme

en France, face au pouvoir autoritaire, la mobilisation populaire a la capacité de renverser la table pour ouvrir un autre avenir à nos démocraties. ■